

COMPTE RENDU de REUNION Plan de Circulation V2b.

La réunion se tient dans la salle du Chanoine Prosper Bos à Ris-Orangis, le 22 juillet 2026 à 14h00.

Sont Présents : *Guy BONNETON, Sylvie BERNARD, Arlette RIGAULT, Danièle PELE et Marcel GUINARD.*

Sont excusés : *Francisca FLAMBARD, M. CRETY, Jean-Pierre PLAÇAIS, Véronique LAUMONIER, Noël et Arnaud D'ANGELY et Bernard GERARDIN.*

Ordre du jour : Collecte des informations et synthèse des éléments relatifs à l'élaboration du plan de circulation V2 dans le Quartier dit « Les Pentes ».

Ouverture des travaux à 14h15,

En ouverture de séance, le président présente le résultat de son étude concernant la carte scolaire du quartier. Cette étude fait suite à l'argument avancé en janvier 2025 par le premier maire adjoint et le responsable des services techniques pour mettre la rue Ronsard dans le sens rue du Clos vers rue de la Marquise en arguant que la rue de la Marquise était le seul trajet permettant d'emmener les enfants des bâtiments de la rue du Clos Langlet à l'école en voiture. Le maire de l'époque en désaccord avec eux avait démonté leur argument en déclarant que ces enfants seraient scolarisés sur le plateau, mais le sujet mérite d'être clarifié une fois pour toute. Un document a été rédigé et édité à l'attention des participants à la réunion pour servir de support aux explications fournies (voir pièce jointe).

Autre sujet, madame le maire a fait éditer une circulaire pour inviter tous les riverains du quartier à participer à quatre réunions de travail pour apporter leur connaissance de terrain et exposer leurs observations concernant l'élaboration du plan de circulation. Les dates retenues sont les 8 et 21 septembre puis les 1^{er} et 9 octobre 2026. Il apparaît que des rues aient échappé au « boitage », nous allons faire circuler le document à nos adhérents et sympathisants pour pallier aux oublis. Nous sommes perplexes en ce qui concerne le nombre de réunions, convaincus de ce que le déroulement des débats tourne rapidement à la foire aux questions où chacun défendra ses intérêts propres dans la plus grande confusion. Nous redoutons que face au manque de consensus, le plan soit une nouvelle fois enterré , peut-être définitivement. (voir la convocation en pièce jointe).

Le recueil des idées de la part des riverains de la rue Robida, qui sont les seuls à pouvoir émettre un avis pertinent sur l'impact du plan de circulation envisagé sur leur quartier, n'a pu se faire que très partiellement. car, malgré nos efforts pour constituer un groupe solide, peu de personnes se sont présentés à la seconde réunion que nous avons organisé. Certains arguent du fait qu'ils se rendront aux réunions organisées par la mairie à la rentrée, d'autres sont partis en province pour les vacances.

Nous avons réexaminé le plan de circulation adopté en 2023 et nous n'avons pas trouvé de solution satisfaisante pour atteindre l'objectif de réduire le trafic de transit si le sens de circulation rue Ronsard prévu dans ce plan est inversé, comme certains le demandent aujourd'hui. Cette conclusion n'est guère étonnante car le travail qui a conduit au plan de 2023 avait été fait avec le plus grand sérieux et la seule chose qui a changé depuis qu'il a été élaboré est une augmentation sensible du trafic.

Nous nous interrogeons aussi sur les motivations de ceux (le pluriel est-il approprié ?) qui prônent l'inversion du sens de circulation rue Ronsard. Le but semble être d'organiser le partage du trafic de transit entre les différentes rues qui relient la route de Grigny et la RN7 plutôt que de lutter contre lui. La façon dont ce partage se fait n'a jamais fait partie des objectifs de ceux qui ont œuvrés sur le sujet, hier comme aujourd'hui. Il faut aussi noter que si toutes les rues du quartier, incluant bien-sûr les rues du secteur Robida, souffrent de ce trafic de transit (difficultés de circulation, vitesses excessives, incivilités etc..), les rues descendantes traitées dans le plan adopté en 2023 (Marquise, Jean Jaurès, Fontaine) ajoutent un problème majeur, lié à la configuration de ces rues. Contrairement au secteur Robida Talhouet où une importante rénovation a permis d'organiser la circulation des piétons avec un minimum d'interférence avec les véhicules automobiles (réseaux enfouis, trottoirs aménagés, lampadaires implantés en limite de propriété), les trottoirs des rues en question sont très étroits, encombrés de poteaux et en de très nombreux points les piétons n'ont pas d'autre choix que de marcher sur la chaussée où le risque d'être renversé par une automobile est très important. Il y a 57 entrées de propriétés sur la partie rue de la Marquise située entre la rue Ronsard et la rue du Centre, il faut ajouter aux résidents, dont beaucoup sont âgés et souffrent d'une mobilité réduite, exposés à ce risque les très nombreux enfants scolarisés au collège Albert Camus qui passent par la rue de la Marquise pour rejoindre le bas de la ville en traversant la résidence de l'ex solarium. Nous avons fait un reportage photo sur la vétusté de la voirie dans le secteur. Il est accessible sur le site de l'association (arqp.fr) et nous en remettrons une copie à Madame la maire.

L'idéal serait bien sûr que les rues les plus critiques fassent l'objet d'aménagements similaires à ceux qui ont été fait dans le secteur Robida. La réduction de l'espace réservé aux voitures au profit des trottoirs est parfaitement compatible avec la mise en sens unique des rues. Nous ignorons si la municipalité a dans ces cartons un tel projet, mais dans le contexte de finances contraintes, il ne verra sans doute pas le jour avant longtemps. Limiter le trafic dans les rues en question est le seul moyen d'améliorer la sécurité de ceux qui y vivent. Les habitants sont las des reports répétés de l'application d'un plan approuvé il y a plus de trois ans, ils attendent beaucoup de la promesse faites par madame le maire de mettre en place rapidement le plan de circulation.

Nous allons demander un rendez-vous avec madame le maire pour lui remettre le plan tel qu'il existe aujourd'hui avec nos réflexions. Personne du côté de la rue Robida ne s'oppose au sens de la rue Ronsard tel que nous le présentons et aucune mesure spécifique n'a été émise pour contraindre la circulation dans ce pâté de maison. Tout le monde semble d'accord pour une mise en place provisoire du plan de circulation quitte à faire des ajustements pour faire face aux imprévus.

Nous allons rédiger un argumentaire à l'attention des riverains dans le but de le distribuer dans les boîtes à lettres comme nous l'avons déjà fait dans le passé.

La réunion prend fin à 15h45.

Fait à Ris-Orangis le 23 juillet 2026.

Le Président :
Guy BONNETON.

Le secrétaire :
Marcel GUINARD

DISTRIBUTION : Les membres participants et inscrits.